



PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Paris, le 19 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nathalie Kosciusko-Morizet se félicite de la place du numérique dans le grand emprunt

Nathalie Kosciusko-Morizet se réjouit des propositions de la Commission sur le grand emprunt concernant le secteur du numérique. Sur les 35 milliards d'euros du grand emprunt, 4 milliards au total devraient être affectés au développement de la société numérique. La moitié serait destinée à accélérer le passage de la France au très haut débit et l'autre au développement des usages et contenus numériques innovants en s'appuyant, si nécessaire, sur le développement d'infrastructures partagées.

Le 10 septembre dernier, la secrétaire d'Etat avait organisé, à la demande du premier ministre, un séminaire intergouvernemental pour flécher les investissements dans le numérique. Les conclusions de cette réunion avaient alors souligné toute l'importance du déploiement sur l'ensemble du territoire des infrastructures pour le très haut débit et du soutien aux entreprises du logiciel pour créer des réseaux intelligents (électriques et transport) ou encore irriguer des domaines aussi variés que la santé, le travail, le patrimoine culturel, l'éducation, l'administration... Pour ce faire, la question de la mutualisation d'infrastructures, du type super-calculateur ou cloud computing, avait également déjà été envisagée

« Le grand emprunt va donner les moyens d'offrir à la France une infrastructure numérique de pointe, au service des contenus et des usages dont nous savons qu'ils seront à la fois des moteurs de croissance et des leviers de socialisation » a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet.